

Adoption de la stratégie de transition écologique 2021-2026

Délibération 2021-002

Exposé

Bilan des stratégies de développement durable sur la période 2015-2020

Trois stratégies de développement durable sur la période 2015-2020

Lors de la mandature 2014-2020, les ambitions et les actions d'Eau de Paris en matière de transition écologique étaient rassemblées au sein de trois stratégies de développement durable : plan climat-énergie, stratégie de protection de la ressource en eau et stratégie biodiversité, validées par le Conseil d'administration respectivement en 2015, 2016 et 2017.

Ces stratégies fixaient les objectifs d'Eau de Paris dans leurs champs respectifs, via notamment 10 cibles dont l'avancement a été présenté annuellement en Conseil d'administration. Elles rassemblaient et mettaient en cohérence les actions d'Eau de Paris sur les trois thématiques, au travers notamment de renvois croisés sur les sujets traversant chacune des stratégies.

Des résultats tangibles et positifs, des projets qui mettent en valeur l'engagement pionnier d'Eau de Paris

Sur la période, 7 des 10 cibles ont été atteintes, les trois autres devaient l'être en 2021 ou 2022. Un certain nombre de projets, exemples de la capacité d'Eau de Paris à être un acteur de la transition écologique des territoires, ont par ailleurs été menés avec succès : mise en place de deux grandes centrales de production d'énergies renouvelables, définition et déploiement d'un régime d'aide agricole spécifique à Eau de Paris autorisé par les autorités européennes, démarche de sécurisation des débouchés des agriculteurs « qui protègent l'eau » par la commande publique des cantines parisiennes, déploiement de conventions de coopération avec plusieurs associations de protection de la nature, mise en place de fontaines « 2 en 1 » pour contribuer au rafraîchissement des Parisien.ne.s en période de canicule, etc.

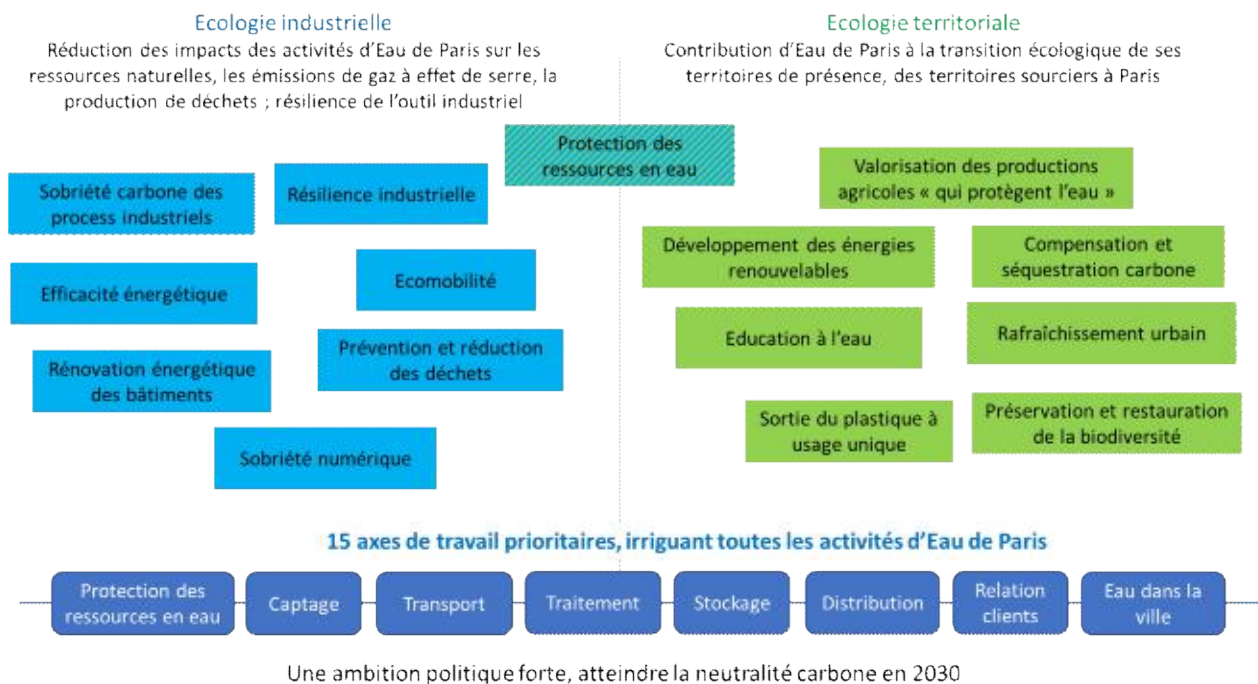
Le bilan des stratégies de développement durable menées sur la période 2015-2020 est présenté dans le document joint, il a guidé l'élaboration de la stratégie de transition écologique proposée pour la période 2021-2026.

Vers une stratégie intégrée de transition écologique sur la période 2021-2026

Pour la période 2021-2026, Eau de Paris souhaite se doter d'une unique stratégie intégrée de transition écologique, en cohérence avec le bilan des actions de la mandature précédente qui montre l'imbrication des différentes thématiques, et avec les ambitions de la Ville de Paris en matière de transition écologique, exprimées en particulier dans la feuille de route de l'adjoint à la Maire chargé de la transition écologique du plan climat, de l'eau et de l'énergie. S'agissant d'Eau de Paris, cette dernière prévoit en particulier de : « renforcer le rôle d'Eau de Paris comme opérateur de la transition écologique, impliqué dans la protection de la ressource, le développement des énergies renouvelables, la coopération avec les territoires ruraux, l'aide à la conversion des agriculteurs conventionnels, le rafraîchissement de la Ville, la protection de la biodiversité et la sortie du plastique à usage unique »

Une stratégie unique articulée autour des concepts d'écologie industrielle et d'écologie territoriale

La stratégie de transition écologique d’Eau de Paris pour la période 2021-2026 s’articulera autour des concepts d’écologie industrielle et territoriale, notions particulièrement adaptées à la régie qui est à la fois une entreprise industrielle et un acteur des territoires dont l’ancrage se construit tout au long du fil de l’eau. Une quinzaine de thématiques prioritaires ont été identifiées, sur lesquelles porter les efforts dans les six prochaines années pour répondre aux enjeux environnementaux majeurs que sont le dérèglement climatique, l’érosion de la biodiversité et la pollution des différents compartiments de l’écosystème (eau, air, sol).



Les grandes lignes de la stratégie, sur les axes de travail prioritaires, sont décrites dans le document joint. Chaque thématique est ou sera déclinée dans un plan d’actions, document de travail interne aux équipes de la régie, dont certains sont déjà consolidés et d’autres restent à construire. Le niveau de maturité d’Eau de Paris est en effet très variable en fonction des sujets.

Les enjeux pour la période 2021-2026 et les grandes lignes des différents plans d’actions sont décrits de façon synthétique dans le document joint.

10 cibles pour le suivi de la stratégie par le Conseil d’administration

Comme lors de la précédente mandature, il est proposé au Conseil d’administration une dizaine d’indicateurs ou de cibles dont l’évolution fera l’objet d’une présentation annuelle devant cette instance.

Protection des ressources en eau et valorisation des production agricoles « qui protègent l’eau »		
Acquisitions foncières sur les aires d’alimentation de captage d’Eau de Paris	616 ha fin 2020	1066 ha en 2026 (+450 ha) (Objectif du DOS)
Surface des aires d’alimentation de captages pilotes (Vanne, Lunain, Voulzie, Vigne) engagée dans des systèmes agricoles durables en 2024	19,5% fin 2020 (16 800 ha)	33% en 2024 (28 500 ha)
Développer 5 projets de filières durables		5 projets en 2026
Préservation et restauration de la biodiversité		
Arbres et arbustes plantés sur les espaces gérés		10 000 arbres en 2026, dont

par Eau de Paris sur la période 2021-2026		10 km de haies
Surface de milieux remarquables restaurés sur la période 2021-2026		15 ha de surfaces terrestres restaurées
Linéaire de rivières restaurés sur la période 2021-2026		1500 mètres restaurés

Production d'énergies renouvelables		
Production d'énergies renouvelables	En 2019 : - 2 145 MWh photovoltaïque - 557 MWh hydroélectricité - 17 655 MWh thermique Représentant 17,8% de la consommation énergétique d'EDP	20% de la consommation énergétique d'Eau de Paris en 2026 (objectif du DOS)
Sobriété énergie-carbone		
Consommation d'énergie finale totale d'Eau de Paris	114 GWh en 2019 (2020 pas représentative)	111,7 GWh en 2026, hors nouvelles activités éventuelles (-2%, (objectif du DOS)
Emissions de gaz à effet de serre d'Eau de Paris	23 144 teCO ₂ en 2019	Etudes à finaliser
Tableau de bord Net Zéro Initiative (cf. document joint) : - émissions évitées et émissions séquestrées grâce aux actions d'Eau de Paris ; - émissions évitées et émissions séquestrées grâce au financement de projets de compensation	En 2019, 3793 teCO ₂ évitées grâce aux actions d'Eau de Paris Emission séquestrées non comptabilisées Pas de financement de projet de compensation	Etudes à finaliser
Résilience urbaine		
Nouvelles fontaines 2 en 1 déployées		100 fontaines 2 en 1 (objectif du DOS)

Il est proposé au Conseil d'administration d'adopter la stratégie de transition écologique de la régie.

Le Conseil d'administration,

Vu les articles R 2221-18 et suivants du Code général des collectivités territoriales,

Vu les articles 10 et 12 des statuts de la régie Eau de Paris,

Vu la stratégie de transition écologique 2021-2026 jointe en annexe,

Sur l'exposé du Président, puis débat contradictoire,

Après en avoir délibéré : à l'unanimité à la majorité

DECIDE

Article unique :

La stratégie de transition écologique pour la période 2021-2026 est adoptée.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-après mentionnés

Monsieur le Président du Conseil d'administration de la régie Eau de Paris,
Dan Lert

Délibération du Conseil d'administration du : **19 mars 2021**

Affiché au siège de la régie le :

Transmis au représentant de l'Etat le :

Acte rendu exécutoire par le Directeur général de la régie le :

La présente délibération peut être contestée par la voie du recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de l'affichage au siège de la régie.